Image not found or type unknown

Résiliation de mon contrat collectif de mutuelle par l'assureur

Par **zabou1**, le **20/01/2016** à **15:57**

Bonjour,
Mon contrat de mutuelle collective à été résilié sans avertir les adhérents dont je fais partie.c'est en voulant faire faire un devis pour lunettes que je m'en suis apprécié !
Quel est mon recours ? La mutuelle n'avait elle pas l'obligation d'avertir par courrier ? Je précise que toutes les échéances sont réglées. Merci pour votre aide

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés